



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

CX 4/50.2

CL 2010/6-MAS
Mars 2010

AUX: - Points de Contact du Codex
- Organisations internationales intéressées

DU: - Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS
sur les normes alimentaires, FAO, 00153 Rome, (Italie)

OBJET: Distribution du rapport de la trente et unième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (ALINORM 10/33/23)

A. QUESTIONS À SOUMETTRE À LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION POUR ADOPTION

Projet de directives à l'étape 5/8

1. Avant-projet de lignes directrices relatives aux critères de performance et à la validation des méthodes de détection, d'identification et de quantification de séquences d'ADN spécifiques et de protéines spécifiques contenues dans les aliments (par. 33, Annexe III)

Méthodes d'analyse et d'échantillonnage

2. Méthodes d'analyse dans les normes Codex à différentes étapes, y compris les méthodes d'analyse pour les eaux minérales naturelles (par. 57-82, Annexe II)

Les gouvernements et organisations internationales souhaitant proposer des amendements ou formuler des observations sur les points 1 et 2 ci-dessus doivent le faire par écrit, conformément au Guide concernant l'examen des normes à l'étape 8 (voir Manuel de Procédure de la Commission du Codex Alimentarius) à l'adresse ci-dessus avant le 15 mai 2010.

Avant-projet de Directives à l'étape 5

3. Avant-projet de révision des directives sur l'incertitude de mesure (par. 56, Annexe IV)

Les gouvernements souhaitant formuler des observations concernant les incidences que l'avant-projet de directives pourrait avoir sur leurs intérêts économiques peuvent le faire en écrivant, conformément à la procédure d'élaboration accélérée des normes Codex au Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires à l'adresse ci-dessus avant le 15 mai 2010.